

Subvention exceptionnelle au Centre de Vol à Voile de l'Aéro-Club du Doubs - Accueil des Cadets Internationaux de l'Air

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Centre de Vol à Voile de l'Aéro-Club du Doubs accueille chaque année les Cadets Internationaux de l'Air sur l'Aérodrome de Besançon-Thise, et leur offre un vol en planeur au-dessus de la Ville de Besançon.

Le Centre sollicite le soutien de la Ville de Besançon pour l'organisation de cette manifestation à laquelle ont participé de jeunes pilotes venus du monde entier.

Le Conseil Municipal est invité à décider l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 F (228,67 €) au Centre de Vol à Voile de l'Aéro-Club du Doubs.

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur les crédits disponibles au budget primitif 2001, chapitre 92.020.6574 CS 20500.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 23 novembre 2001.